

17.75 / 20

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : EXTERNE

Recrutement : TSIC CN Affectation nationale

Epreuve : CAS PRATIQUES

Spécialité : SLSI

Session : 2023

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

1) B

2) A

3) C

4) A

5) B

6) API

L'API est un "petit" programme qui peut être utilisé dans un programme plus grand. Ceci permet de ne pas devoir "reinventer la roue" quand un programme existe déjà.

7) Un CROM est un programme qui permet de programmer une tâche à une date donnée ou à intervalle régulier. Par exemple tous les jours à 00:00 nettoyer les logs.

8) Debian, ubuntu et debianose sont trois distributions Linux.

1.15.

- 9) Au préalable il faut avoir un serveur web type Apache. Après obtention d'un certificat SSL il faut paramétrer le serveur web afin qu'il réponde aux requêtes de page web en https (hyper text protocol sécurisé)
- 10) Une offre PaaS est une offre d'une entreprise de machines principalement virtualisées à ses clients qui eux n'ont pas à s'occuper du ^{coût} matériel de leur machines informatiques.

Partie 1

1) Un logiciel libre est un logiciel sous licence spécifique qui peut être utilisé, étudié, modifié et distribué sans restriction à l'instar des logiciels propriétaires.
Firefox et Libre Office sont les plus connus des logiciels libres.

2) Les logiciels libres ont comme avantages

- d'avoir un coût réduit. ils sont souvent gratuits
- d'être flexibles, ils peuvent être modifiés et personnalisés pour répondre à des besoins spécifiques
- d'être transparents : leur code est en libre accès

À l'inverse ils peuvent avoir comme inconvénients

- d'avoir un coût de formation des utilisateurs plus élevé, étant moins connus qu'une solution propriétaire
- d'avoir des soucis de développement, étant aux bons vouloir de développeurs bénévoles
- idem pour le support, n'ayant pas d'intellectuels spécifiques

l'état doit privilégier le logiciel libre à fonctionnalité équivalente

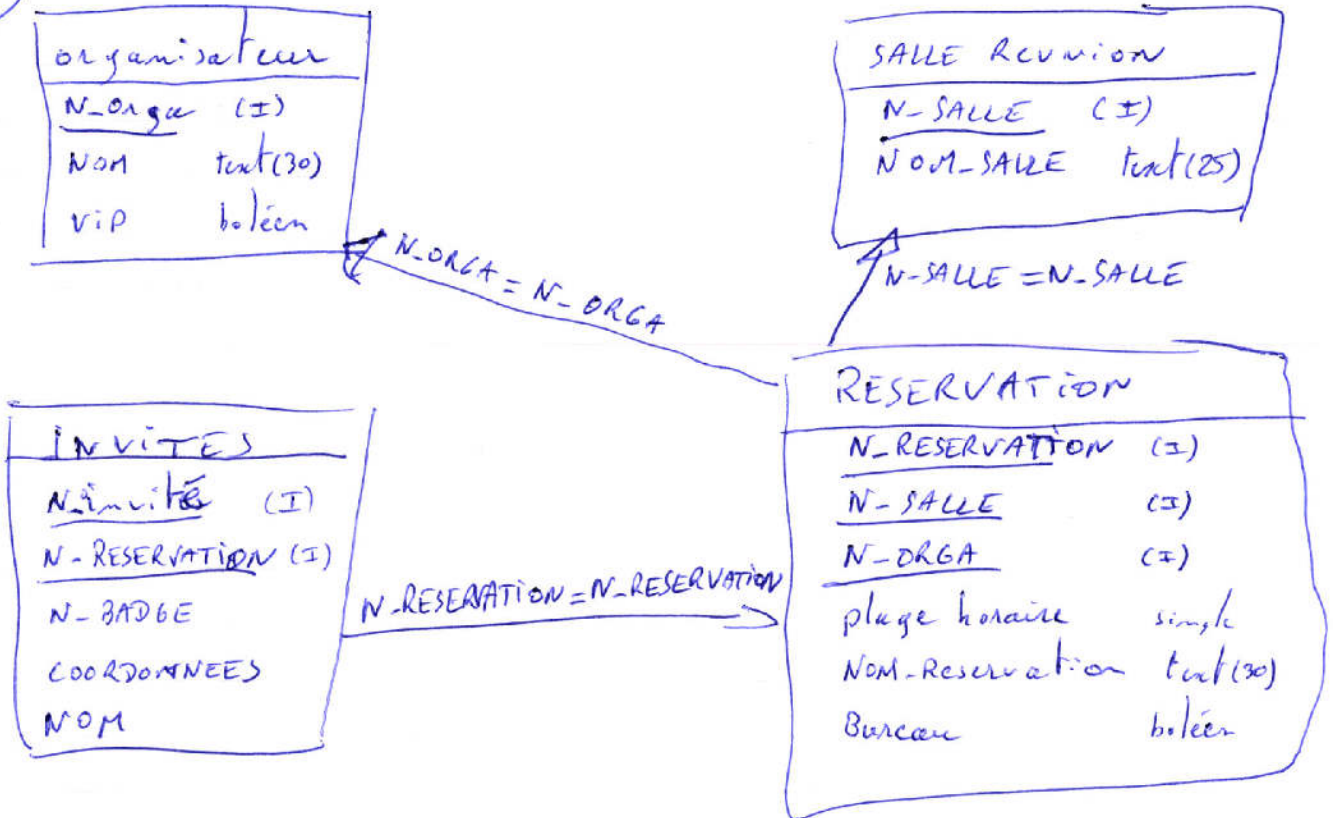
3) Or le ministère de l'intérieur et des outre-mer a accès aux marchés interministériels de support et d'expertise à l'usage des logiciels libres,

le marché de support a pour objectif le support et la maintenance corrective de logiciels libres et la livraison de veilles technologiques et stratégiques mensuelles

le marché d'~~expert~~ expertise lui a pour objectif de procurer aux entités bénéficiaires des prestations d'expertise en matière de logiciels libres.

Partie 2

1)



2)

